

nements m'abandonnent, mais le peuple, plebs christiana, le vrai peuple chrétien, me reste fidèle. » Nous appartenons à ce peuple chrétien, et dussions-nous verser notre sang avec nos prières, nous voulons que les gouvernements reviennent à leur véritable chef, le Christ; nous voulons que notre pays retrouve le cri de son premier roi: « Ah! si j'eusse été là avec mes Francs! » Ce cri est le secret de notre mission et le secret de notre salut.

Où, si la France eût été là, Rome n'aurait pas été violée. Si la France eût été là, Rome n'aurait qu'un roi, et nous n'aurions pas à visiter notre Père captif. Si la France avait voulu être là, elle serait encore la France, et Pie IX trouverait un appui fidèle pour renverser le grand ennemi du Christ dans les temps modernes, la Révolution, comme son glorieux patron a trouvé un vaillant cœur et une vaillante épée pour vaincre le grand ennemi des temps anciens, le Mahométisme. Nous n'avons qu'un but, qu'une ambition dans nos pèlerinages: rendre à notre patrie sa mission, à l'Eglise sa fille aînée, au Pape son défenseur.

Nous irons de sanctuaire en sanctuaire supplier le Cœur de Jésus, prier sa Mère, la Vierge Immaculée, d'accorder cette grâce à tous les cœurs chrétiens. Tous vous aimez, Très Saint-Père; si vous êtes le plus éprouvé des Pères, vous êtes aussi le plus aimé; tous s'unissent à nous pour célébrer cette fête et déposer à vos pieds leur dévouement et leur vie.

Bénissez vos enfants, bénissez notre pauvre pays, bénissez notre pacifique croisée, et, forts de cette bénédiction, nous sommes sûrs du triomphe. Notre-Dame Auxiliatrice a accordé la victoire à son serviteur Pie V; Marie Immaculée ne la refusera pas à son serviteur Pie IX.

Nous ne pouvons donner qu'un résumé du discours du Pape, dont le texte ne nous est point encore parvenu; dans une paraphrase de ces mots du Sauveur: « Encore un peu de temps, et vous ne me verrez pas, » le Saint-Père a parlé de notre situation présente comme d'une épreuve après laquelle Jésus-Christ reviendra au milieu de notre nation catholique. L'épreuve est nécessaire, parce que tous n'ont pas fait leur devoir. La prière hâtera le retour du Sauveur au milieu de nous; il nous dira comme autrefois à ses Apôtres: « La paix soit avec vous! » Cette paix qui nous donnera la force de soutenir les grands combats. Pie IX espère la victoire, comme l'obtint saint Pie V contre les Turcs. C'est Dieu qui a dit: « J'ai vu l'impie glorifié, j'ai passé, et il n'était plus. »

LETRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 8 mai 1873.

M. de Remusat achève, dit-on, l'exposé des projets de loi constitutionnelle qui seront présentés à la rentrée de l'Assemblée. Les intimes de l'Élysée prétendent que, dans cet essai, il sera déclaré que les projets constitutionnels ne sont pas rédigés en vue d'un gouvernement quelconque, mais visent bien positivement la république et ont pour but de la fonder. Ce serait un défi jeté par M. Thiers à toutes les fractions conservatrices. L'exposé des motifs cherchera à démontrer que la proclamation de la république est le seul moyen de soutenir les intérêts conservateurs. Mais les faits démentent trop clairement cette assertion, et les élections du 11 mai prouveront une fois de plus que, avec le suffrage universel tel qu'il fonctionne aujourd'hui, la république ne peut conduire qu'au radicalisme et à la commune.

Comment MM. C. Périer et M. Feray ne comprennent-ils pas qu'en se séparant de la droite et du centre droit, ils donnent à M. Thiers une majorité de gauche qui, loin de profiter à une république conservatrice, ne peut que favoriser l'avènement de la démagogie.

Les députés à Paris et à Versailles s'entretennent beaucoup d'un décret

publié, hier, par le Journal officiel, et qui accorde à quatre membres du centre gauche, MM. Malens, Maurice Clerc, général Charette, René Bérenger, la concession d'un canal d'irrigation dans la Drôme, et une subvention de trois millions de francs formant le concours de l'Etat pour l'exécution de ce canal. On s'étonne beaucoup que ces honorables membres aient accepté cette concession et cette subvention, pendant qu'ils remplissent encore leur mandat de député. On annonce que ce décret sera l'objet d'une interpellation qui obligera les quatre membres du centre gauche à s'expliquer.

On raconte que, dans la dernière séance de la commission supérieure de l'armée, le maréchal de Mac-Mahon et le duc d'Aumale ont, à propos des nouveaux plans pour la défense de Paris, appuyé des projets de camps retranchés qui serviraient tout à la fois et contre l'ennemi du dehors et contre toute tentative révolutionnaire. M. Thiers aurait vivement combattu ces projets, en ce qui concerne leur application éventuelle contre toute tentative insurrectionnelle. Comme l'illustre maréchal et le duc d'Aumale insistaient, M. Thiers aurait déclaré que, puisque l'on mêlait la politique à des questions purement militaires, il levait la séance.

Le gouvernement prend, dit-on, quelques précautions pour la rentrée de l'Assemblée. Les officiers n'obtiennent que des congés très-limités et ont ordre de se tenir prêts pour le premier appel. Il y a toujours beaucoup d'inquiétudes dans les esprits et de tous côtés on n'entend parler que de préparatifs de départ.

La République nous montre, en Suisse, qu'elle ne sait pas plus respecter la liberté religieuse que les droits de l'hospitalité. Vous avez vu le décret unique d'expulsion prononcé par le gouvernement fédéral contre la duchesse de Madrid, l'illustre et généreuse fille de la duchesse de Parme.

On écrit de Genève que les principales familles du Canton se sont empressées d'accourir au Bocage pour offrir leurs hommages à M^{me} la duchesse de Madrid et protester ainsi contre l'arrêté du 5 mai. La reine Dona-Marguerita étant partie depuis plusieurs jours, ces familles ont été reçues par sa dame d'honneur, Madame la comtesse de Flores, qui leur a présenté le prince don Jaime, et les princesses dona Blanca et dona Elvira.

Les dames ont été attendries en contemplant ces beaux enfants dont les parents, qui représentent pourtant le passé et l'avenir de la race latine, sont poursuivis à la fois sur la frontière française et dans cette Suisse qu'on regardait comme l'émule de l'Angleterre sous le rapport de l'hospitalité. Il est complètement faux que le chambellan M. de Dumelo se soit occupé d'enrôlements. Quatre étrangers, pas plus, dont un Polonais, avaient sollicité de lui, l'année dernière, une lettre pour rejoindre des camarades dans les rangs carlistes.

C'est cette lettre que M. Dumelo a donnée l'année dernière, après bien des instances du Polonais, qui, par une trahison infâme, a été livrée aux autorités Suisses.

P.-S.—Il y a, assure-t-on, des tiraillements de plus en plus prononcés dans le ministère, entre la fraction J. Simon et celle de M. de Goulard.

Le bilan de la Banque de France est aujourd'hui assez favorable. Il y a une augmentation de trois millions dans l'encaisse; de 24 millions et demi dans le portefeuille; de 50 millions et demi dans le compte-courant des particuliers; cette dernière augmentation prouverait que les particuliers font des réserves, au lieu de mettre l'argent dans les affaires. Pendant cette semaine, les bénéfices de la banque ont été de un million et demi.

ÉTRANGER

Nouvel exemple de la liberté dont jouit la religion en Italie. Mgr l'évêque de Mantoue, délégué aux tribunaux pour une homélie prononcée dans sa cathédrale, le jour de l'Épiphanie, vient d'être condamné, le 2 mai, à six jours de prison et 51 fr. d'amende. Le ministère public requerrait une amende de 1,500 fr. et six mois de prison.

Le même jour, des démagogues comparaisaient à Ancône, sous l'inculpation d'avoir excité à un complot contre le gouvernement. Naturellement ils ont été absous.

Conclusion, dit l'Unità: Pour être absous, quoique coupable, il suffit d'être démagogue. Pour être condamné, quoique innocent, il suffit d'être prêtre. Et c'est ainsi que triomphe la fameuse maxime: *Chiesa libera in libero Stato.*

Mouvement commercial

L'administration des douanes a fait imprimer les résultats du mouvement commercial de la France avec l'étranger pendant le premier trimestre de cette année.

Les importations se sont élevées à 776 millions et demi; soit une diminution de 151 millions pour nos achats à l'étranger, comparativement à la même période de l'année précédente.

Les exportations, au contraire, ont atteint 972 millions; soit 111 millions de plus que nos ventes du premier trimestre de 1872.

La France a moins acheté d'objets d'alimentation, de matières premières et d'objets fabriqués, parce que la récolte nous a suffi et qu'on a moins d'argent à consacrer aux achats et à l'industrie.

Mais l'étranger, qui n'a pas les mêmes embarras, nous a acheté beaucoup de produits du sol et d'objets fabriqués; il en a acquis pour 111 millions de plus que l'année dernière. C'est là un fait très-heureux pour notre pays, et qui prouve que notre production nationale et nos prospérités sont susceptibles de grandir encore quant des garanties d'ordre et de sécurité nous seront assurées. (Patrie.)

ROUBAIX -- TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Conseil municipal de Tourcoing
Session de mai 1873.

M. Roussel-Defontaine, maire, président; M. Taffin Renault, secrétaire.

MM. Dervaux, en voyage; Ch. Flopo, Ed. Flipo, Jules Leunet, Jules Desurmont, Synave, empêchés; Verrasse, Dubar, Darras, Jourdain, absents.

Le Conseil municipal:

Renvoie à l'examen de la commission des finances;

1° Le compte administratif communal pour l'exercice 1872;

2° Le projet de budget supplémentaire communal pour 1873;

Renvoie à l'examen d'une commission de trois membres:

(MM. Scalabre-Delcours, Tribouillet et Monnier.)

4° Les comptes administratifs des Hospices et du Bureau de Bienfaisance pour l'exercice 1872;

5° Les projets de budgets supplémentaires des mêmes établissements pour 1873;

6° Renvoie à l'examen de la commission de l'instruction publique le projet de budget du collège pour 1871;

7° Emet l'avis que le receveur municipal soit autorisé à délivrer main-levée d'une inscription hypothécaire;

8° Homologue un marché de gré à gré pour l'habillement des sergents de ville et gardes-champêtres;

10° Concède une demi-bourse communale à une jeune sourde-muette;

11° Désigne les conseillers municipaux devant faire partie des commissions cantonales chargées de dresser les listes préparatoires du jury des assises pour 1874;

12° Appelé à émettre son avis sur la révision des sections électorales pour les élections municipales, conformément

à la circulaire préfectorale du 17 avril 1873, décide, à la majorité, sur la proposition d'un membre, qu'il n'y a pas lieu, de sa part de prendre l'initiative prévue par l'art. 3 de la loi des 14-16 avril 1871;

13° Donne acte au Maire de la communication d'une lettre par laquelle la famille de M. André Delahaye déclare faire don à la ville du portrait de ce regrettable conseiller municipal décide que ce portrait sera placé dans une des salles de l'hôtel de ville, et que des remerciements seront adressés aux donateurs;

14° Renvoie à la commission d'agriculture et objets divers à laquelle sont adjoints MM. Scalabre-Delcours et Seynave les dossiers des demandes de soutiens de famille de la classe 1872 pour être examinés et classés par ordre de mérite;

15° Accordé une allocation aux petites-sœurs des pauvres, pour les indemniser des taxes d'octroi et de voirie qu'elles ont à acquitter;

16° Sur la proposition de la commission de cinq membres (MM. Duhamel, Hassebroucq, J. Desurmont, Pollet et Monnier, M. Duhamel, rapporteur) accepte, moyennant quelques légères conditions, les propositions faites à la ville par les intéressés pour obtenir l'élargissement de la rue du Prince et l'exécution de travaux de voirie dans cette artère.

Le Conseil municipal de Tourcoing se réunira ce soir pour continuer l'ordre du jour de la dernière séance.

On espère que le Conseil municipal de Roubaix se réunira la semaine prochaine.

Il semble que depuis quelques jours, les contrebandiers se sont entendus pour tailler de la besogne aux douaniers. Depuis lundi les agents de la brigade de Leers, ceux de Touqué, Watrelot et Toufflers ont donné la chasse à une douzaine de fraudeurs et sont parvenus à en arrêter huit. Tous cherchaient à introduire des quantités plus ou moins grandes de tabac étranger. La totalité saisie de cette marchandise prohibée représente 200 kilogrammes. Voici les noms des fraudeurs arrêtés: Alph. Lecocq, Charles Caron, Louis Clesse, Emile Debauringhien, Antoine Allard, Eugène Demerlière, âgée de 42 ans, Marie Boulogne et Constant Turby. Tous sont domiciliés à Roubaix.

Dans la journée du 4 mai, un malfaiteur s'est introduit dans la ferme de M. Lebrun, au hameau de Hazingri, canton de Marcq-en-Barœul. Le voleur y a dérobé un porte-monnaie renfermant onze francs; mais une chose vraiment curieuse, c'est qu'il a emmené avec lui les deux chiens de garde de la ferme. C'est ce qui a fait jeter immédiatement des soupçons sur un ancien domestique de la ferme, le voleur présumé qui pendant longtemps a donné la pâtée à ces animaux.

On recherche activement le nommé Joseph Vandamme, trieur de laines à Roubaix, prévenu d'avoir volé une chaîne de menuisier et une pipe, le tout d'une valeur de 75 francs.

On suppose que le coupable a passé la frontière.

Des gendarmes en patrouille lundi dernier à Marcq-en-Barœul, ont eu l'occasion de dresser des contraventions pour la fermeture des cabarets après l'heure. Dans l'un de ces établissements le patron a été trouvé dans un état d'ivresse très-prononcé; du coup les gendarmes ont dressé une double contravention, à la charge de ce fervent disciple de Bacchus qui, la veille, avait affiché chez lui, les dispositions de la nouvelle loi sur l'ivresse.

C'est le dimanche 22 juin à deux heures, dans la salle Becker, rue Esquermoise à Lille, qu'aura lieu le grand concours international d'escrime au fleuret, organisé par M. Merckx.

Voici la nomenclature des prix: 1° prix. — Prix d'honneur, une médaille d'argent offerte par la Ville et une paire de fleurets de grande valeur offerts par le Comité d'organisation.

2° prix. — Une médaille de bronze offerte par la Ville et une magnifique paire de fleurets offerte par le Comité.

3° prix. — Une médaille de bronze offerte par la Ville et une magnifique paire de fleurets offerts par le Comité.

Les prix seront accompagnés de magnifiques diplômes gravés pour la circonstance.

Des mentions commémoratives seront remises à tous les participants.

Les adhésions au concours se feront en personnes, ou par écrit au siège du comité, à M. Merckx, professeur d'escrime, rue Nationale, 88, à partir de ce jour, jusqu'au 20 juin inclusivement.

La distribution des prix aura lieu immédiatement après le concours.

La séance sera donnée au bénéfice des pauvres de la ville.

Madame Darcon, couturière pour robes et confections, élève de M^{me} Sawart, de Paris, a l'honneur de prévenir les Dames de Roubaix qu'à partir du quinze courant elle sera entièrement à leur disposition. — Rue de Nouveaux N° 112, à Roubaix. 3859

État-civil de Roubaix.

NAISSANCES DU 8 MAI. — Désiré Coussart, Basse-Mazure. — Rosalie Vanschoorisse, rue des Champs. — Florence Casotte, rue Archimède. — Céline Selsse, rue de la Paix. — Adolphe Fonteyn, rue Magenta. — Désiré Olivier, Epeule. — Philomène Bruyssel, rue Saint-Jean. — Édouard Six, au Fontenoy.

DÉCÈS DU 8 MAI. — Jean-Baptiste Beghien, 63 ans, mécanicien, rue Saint-Antoine. — Pierre Wandelst, 45 ans, tisserand, Potellerie. — Dominique Van Bover, 121 ans, Epeule. — Elisa Dhooze, 6 mois, Epeule. — Marie Roze, 52 ans, ménagère, rue de Lille. — Jules Searcibru, 5 mois, rue d'Inkerman. — Jean-Baptiste Selsse, 71 ans, ourdisseur, rue de la Promenade. — Lambrecht présenté sans vie, au Fontenoy.

État-civil de Tourcoing.

DÉCÈS DU 8 MAI. — Reine-Victoire-Joseph Destombes. — Dessauges, Hospice général. — Victor Crochon, 9 mois, Chemin des Mottes. — Marie-Apolline-Joseph, 61 ans, Hôtel-Dieu. — Julie-Marie Desally, 5 jours, Brun pain.

NAISSANCES DU 8 MAI. — Norbain-Joseph Olivier, Chemin des Mottes. — Marie Lenout, rue Saint-Pierre. — Marie Darvost, au Clinquet. — Joseph-Marie-Michel Debaere, Fin de la Guerre.

INDICATEUR DES TRAINS

DU CHEMIN DE FER DU NORD (avec les changements du 1^{er} mai.)

Librairie Alfred Reboua, rue Nain 1.

Nouvelles du soir.

DÉPÊCHES-TÉLÉGRAPHIQUES (Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 9 mai, 6 h. matin.

Dans sa réunion d'hier, 8 mai, le conseil d'Etat a nommé trois conseillers d'Etat au service ordinaire, pour faire partie du conseil supérieur de l'instruction publique.

Après plusieurs tours de scrutin, MM. le vicomte de Montesquiou, Andral et de Gaillard ont été élus à la majorité absolue des membres présents.

La conférence internationale chargée d'examiner la question des successeurs de terminer ses travaux.

se ressemblaient tous au point de vue important, et ce n'a été que par un caprice de vieillard que j'ai fait plusieurs changements dans les détails.

Je sais que le revenu de deux cents livres par an que j'ai laissé à chacune de vous suffira, et au delà, à vos simples besoins. Les trois revenus, ainsi que le porte le testament, seront pour mon neveu Lancelot Darrell, après votre mort.

J'ai essayé de me souvenir de plusieurs vieux amis qui m'ont peut-être oublié depuis longtemps, ou qui pourront rire des legs absurdes d'un vieillard.

Je ne pense pas avoir fait du tort à personne, et j'espère que, quand je serai dans ma tombe, vous ne penserez pas mal de moi et vous ne parlerez pas avec amertume de

» Votre oncle affectionné,
» MAURICE DE CRÉSPIGNY.

» Woodlands, 28 février. »
Telle était la lettre du vieillard. Pas une seule des syllabes qu'elle renfermait n'était en désaccord avec le teneur du testament.

Lancelot Darrell respira à pleins poumons, et sa mère, assise auprès de lui, la main dans la sienne, put sentir le froid visqueux de ses doigts et entendre les battements violents de son cœur.

Gilbert Monckton prit son chapeau et sortit de la chambre. Il ne voulait avoir aucune explication avec l'homme qu'il croyait pleinement — en dépit de tout

ce qu'avait dit Eleanor — le rival qui lui avait volé l'espérance de jamais conquérir le cœur de sa femme.

Il n'éprouvait plus qu'un sentiment maintenant, et c'était ce même sentiment qui s'était emparé de lui il y avait vingt ans, tu profond désir de s'enfuir, d'échapper à ses chagrins, à ses tourments, et de ne plus vivre dans cette atmosphère de mensonge et d'égarement; et de laisser derrière lui tout espoir, toute illusion, de se lancer dans le monde une fois encore, sans joie, sans amour, sans espérance, et de ne plus être la dupe des artifices spécieux d'une femme fautive.

Il revint tout droit à Toildals, pendant que la foire réunie à Woodlands se dispersait lentement, plus ou moins mécontente du résultat de la journée. Il revint à la vaste et antique demeure où il n'avait jamais connu le bonheur. Il demanda si sa femme était avec miss Mason:

« Non, lui répondit le domestique, miss Mason n'est chez elle à se reposer. »

C'était justement ce qu'il désirait. Il ne voulait pas voir la belle figure d'Eleanor encadrée dans les bandeaux luisants de sa chevelure brune, cette figure irrésistible dont il n'osait affronter l'influence. Il voulait voir sa pupille toute seule.

Laura sortit de son cabinet de toilette en entendant le pas de son tuteur.

« Eh bien! s'écria-t-elle, est-ce un faux? »

— Chut! Laura, rentrez chez vous. »

Miss Mason obéit, et M. Monckton la suivit dans son joli petit appartement qui était un bosquet moderne de bois d'ébène étincelant, d'indienne perse à fleurs, de dentelle et de mousseline. Tout y était frivole et léger comme la jeune fille elle-même.

« Asseyez-vous dans un bon fauteuil, mon tuteur, dit Laura, offrant à l'avoué un voltaire à roulettes recouvert d'indienne perse, et où M. Monckton s'enfonça au point d'établir un rapprochement désagréable entre ses genoux et son menton. Assayez-vous, et racontez-moi tout, pour l'honneur de Dieu. Est-ce un faux? »

— Je ne sais pas, ma chère enfant, si le testament est faux ou non. Ce serait une question difficile à résoudre.

— Ah! mais, bonté divine! s'écria miss Mason, comment pouvez-vous être assez méchant pour parler de la sorte! On dirait que cela vous est égal que le testament soit faux ou non! S'il n'est pas faux, Lancelot est à l'abri de tout reproche, et si on n'a rien à lui reprocher, je l'épouserai, c'est évident, et la corbeille de noces n'aura pas été achetée en pure perte. Je savais bien que tout s'arrangerait n'importe comment.

— Laura, reprit M. Monckton, ne parlez pas ainsi. Savez-vous que vous n'êtes plus une enfant, et qu'il est ques-

tion en ce moment de l'affaire la plus solennelle de la vie d'une femme? Je ne sais pas si le testament en vertu duquel Lancelot Darrell hérite du domaine de Woodlands est vrai ou faux; j'ai tout lieu de croire qu'il est vrai, mais je ne prendrai pas sur moi de l'affirmer positivement. Quoi qu'il en soit, je sais qu'il n'est pas l'homme qu'il vous faut, et vous ne l'épouserez jamais avec mon consentement.

La jeune fille se mit à pleurer, et murmura qu'il était cruel de la traiter ainsi quand elle était malade et qu'il lui fallait avaler un océan de tisane, mais M. Monckton fut inflexible.

« Devriez-vous avoir une douzaine de maladies comme celle-ci, dit-il, que ma résolution ne changerait pas. Lorsque je me chargeai volontairement de protéger votre existence, Laura, ce fut avec l'intention d'accomplir religieusement mon devoir. J'ai failli à ce devoir, car j'ai permis que vous fussiez fiancée à un homme en qui je n'ai jamais pu avoir confiance. Mais il n'est pas encore trop tard pour réparer cette faute. Vous n'épouserez jamais Lancelot Darrell.

— Pourquoi pas? S'il n'a pas fait de faux, comme le dit Eleanor, pourquoi ne l'épouserai-je pas? »

— Parce qu'il ne vous a jamais aimée réellement, Laura. Vous admettez vous-même qu'il faisait la cour à Eleanor avant de songer à vous. Vous l'admettez, n'est-ce pas? »

Miss Mason fit la mine, pleura,

sanglota et suffoqua une ou deux fois avant de répondre. Gilbert attendait avec impatience sa réponse. Il était tout aussi peu en état de jouer son rôle de mentor que la jeune fille qu'il avait entreprise de sermonner. Il était aveuglé, rendu fou par les regrets, le désappointement, la fierté blessée, en un mot par tout ce qui paralyse le raisonnement d'un homme et transforme un Salomon en un insensé.

« Oui, dit enfin Laura avec peine, il a fait sa déclaration à Eleanor la première, certainement, mais elle l'écoutait. — Elle l'écoutait! s'écria M. Monckton, comment? »

Laura le regarda avec un embarras visible avant de répondre à cette question pressée.

« Oh! vous savez, dit-elle après une pause, je ne puis dire au juste comment elle l'a écouté, mais elle l'écoutait certainement. Elle se promenait et causait avec lui, ils étaient toujours ensemble, et parlaient entre eux, sans songer à moi, ce qui était peu poli, pour ne pas dire plus, car si je n'étais pas assez intelligente pour comprendre très-bien le sujet qu'ils traitaient... Lancelot se servait de méta... comment appelez-vous cela; vous savez, une chose impossible à comprendre?... Ils auraient pu s'entretenir sur un sujet à ma portée, tel que Byron ou Tennyson. Et puis elle s'intéressait à ses peintures et parlait clair-obscur, perspicace, etc., absolument comme un